



Donation amie étrangère

Par Christophe 54

Bonjour

Une amie anglaise a décidé de me faire une donation d'une certaine somme en livre sterling.elle a fait appel à son avocat qui ce dernier m'a transmis un formulaire déclaration de don que je dois remplir en premier,mon amie n'a pas encore rempli ce formulaire est ce normal ?

De plus c'est à moi que reviennent les frais administratifs de 612 £ , est ce normal ?

En vous remerciant

Cdt

Par kang74

Bonjour

Si c'est une amie suffisamment proche pou qu'elle vous donne de l'agent sans risques, vous ne viendrez pas poser cette question : vous pouvez attendre les fonds pour déclarez qu'on vous a donné : non ?

Quel frais administratifs ?

Par Isadore

Bonjour,

Cette donation sera soumise à des droits de 60 % en France, à moins que la convention fiscale entre les deux pays ne prévoie que vous soyez imposé dans le pays de résidence du donataire.

Si cette amie réside au Royaume-Uni, il y a peut-être des frais supplémentaires prévus selon le droit local. Il faudrait vous renseigner sur un forum anglais.

Il ne semble pas absurde que ce soit à vous de payer les frais liés à la donation, c'est la logique en France.

Par ITERNITY1979

Attention aux arnaques?

Par jodelariege

bonjour

je crains aussi une arnaque

demandez donc à votre amie ou son avocat d'enlever ces 612 euros de frais de son don vous verrez si il y a une réponse positive... et revenez nous voir avant de payer quoi que ce soit

Par Christophe 54

Voici ce qu'il m'avait répondu

Concernant votre demande de déduction des ****612£****, je tiens à vous préciser que ce montant ne peut être prélevé directement sur les fonds de la donation. Ces frais administratifs sont nécessaires pour préparer et finaliser les documents officiels exigés par le tribunal administratif, permettant le retrait et la transmission légale des 650,000£.

Par jodelariege

vous avez appelé votre amie au téléphone? de vive voix? pour vérifier ...
je dis cela car une fois j'ai reçu un e mail de ma s?ur me demandant urgemment de l'argent pour je ne sais quelle
raison gravissime et appelée au téléphone elle n'était pas au courant..

Par yapasdequoi

Bonjour,

Oui attention aux arnaques, c'est un mode opératoire assez courant. On vous appâte avec une grosse somme d'argent
et vous devez déboursier une petite somme... sauf que c'est l'occasion pour les escrocs de pomper vos données
bancaires et vider votre compte.

[url=https://www.cybermalveillance.gouv.fr/]https://www.cybermalveillance.gouv.fr[/url]